



National Association
of Federal Retirees

Association nationale
des retraités fédéraux

8 septembre, 2021

À la ministre de la Santé de l'Ontario, M^{me} Christine Elliot,

à l'Association des optométristes de l'Ontario ainsi qu'aux optométristes qui ont voté pour retirer les services couverts par le Régime d'assurance-santé de l'Ontario (RASO) à compter du 1^{er} septembre 2021.

Nous vous écrivons pour exprimer nos vives inquiétudes en ce qui concerne l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations entre le gouvernement de l'Ontario et l'Association des optométristes de l'Ontario, de même que l'impossibilité qui en découle pour les Ontarien·ne·s de 65 ans et plus d'obtenir des services courants de soins de la vue depuis le 1^{er} septembre 2021.

L'Association nationale des retraités fédéraux représente environ 170 000 membres retraité·e·s de la fonction publique fédérale et vétéran·e·s des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada, ainsi que leurs personnes à charge et leurs survivant·e·s. En Ontario, notre organisation compte 60 000 membres. Retraités fédéraux défend la sécurité financière, la santé et le bien-être de ses membres et des Canadien·ne·s depuis plus de 60 ans.

Notre organisation a suivi les négociations entre l'Association des optométristes de l'Ontario (AOO) et le ministère de la Santé de l'Ontario et, plus précisément, la demande d'augmenter le remboursement des coûts pour la prestation de services optométriques aux personnes âgées de 65 ans et plus, ainsi qu'aux jeunes et aux autres citoyen·ne·s vulnérables. Plusieurs de nos membres ont également communiqué avec nous pour poser des questions sur l'état d'avancement des négociations et pour exprimer l'effet négatif considérable que cet enjeu aura sur leur santé visuelle et générale.

L'annulation de rendez-vous pour nos membres et le manque de clarté entourant le moment auquel ils et elles pourront recevoir des services optométriques sont autant d'inquiétudes et de frustrations pour Retraités fédéraux. Plusieurs membres appartiennent à un groupe d'âge vulnérable dont la vue peut se détériorer et le respect des rendez-vous médicaux prévus est essentiel pour préserver leur santé et leur bien-être. De plus, plusieurs de nos membres sont également les grands-parents de jeunes de moins de 20 ans et comprennent que ces derniers doivent consulter un·e optométriste pour passer des examens de la vue et obtenir des aides visuelles adéquates, pour veiller à ce qu'ils et qu'elles aient une bonne vue pour la rentrée scolaire.

L'Association nationale des retraités fédéraux estime que le gouvernement de l'Ontario devrait financer adéquatement les services de soins de la vue du RASO de façon à ce que les optométristes soient remboursés équitablement pour les services optométriques couverts par le RASO. Il est grand temps de combler l'écart entre les taux actuels de remboursement et le coût réel de ces services.

Inversement, nous considérons également inacceptable que l'Association des optométristes de l'Ontario emploie l'annulation de rendez-vous et le refus de services à des personnes vulnérables comme pratiques de négociation. L'absence de services optométriques pour les populations couvertes par cette facette du RASO pourrait potentiellement compromettre leur vue et entraîner d'autres problèmes de santé imprévus.

Pour atténuer les répercussions que cette tactique politique sur les groupes ciblés, l'AOO a déclaré que ses membres accepteraient de recevoir les cas urgents et redirigeraient les patients dans une situation potentiellement critique vers les salles d'urgence, ou les référerait, pour veiller à ce qu'ils obtiennent les soins appropriés. En temps normal, il est au mieux discutable de rediriger vers les salles d'urgence les enfants et les personnes âgées dont les besoins ne sont pas urgents, compte tenu des coûts sociaux et financiers ainsi que des répercussions néfastes que la congestion des salles d'urgence peut avoir sur des personnes en situation de vie ou de mort.

Bien que l'AOO puisse estimer être à court d'options pour mieux harmoniser le coût réel des examens de la vue et les taux de remboursement du RASO, d'autres moyens de pression politiques existent pour atteindre ces objectifs sans pour autant refuser de soigner les jeunes et les personnes âgées. Les optométristes sont des professionnels de la santé, qui ont, par conséquent, des responsabilités et un code de déontologie, notamment celui de l'Association canadienne des optométristes.

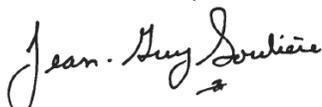
Cet enjeu souligne l'importance de veiller à ce que notre système de santé soit complet et universel, ainsi qu'à l'application de la *Loi canadienne sur la santé*. Le manque de couverture pour des services médicalement nécessaires, tels que les soins de la vue, les soins dentaires et l'assurance médicaments, est un problème auquel doivent remédier les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

Le retrait des services par l'AOO et le manque de clarté du gouvernement de l'Ontario, sur le moment où il entamera des négociations équitables, porteront préjudice aux jeunes vulnérables et aux personnes âgées, mais surtout aux personnes qui dépendent du RASO pour la couverture de soins de santé essentiels. Nous savons que le gouvernement de l'Ontario a offert de payer 39 M\$ en versements rétroactifs. Le gouvernement doit également s'engager à tenir compte de futures augmentations des coûts et à prévoir d'autres négociations dans l'avenir.

Il est temps que le gouvernement de l'Ontario et l'Association des optométristes de l'Ontario conviennent immédiatement d'une solution aux enjeux susmentionnés pour que les personnes vulnérables, notamment les personnes âgées et les enfants, n'en fassent pas les frais en retardant leurs examens, ce qui pourrait entraîner la détérioration de leur vue en l'absence de soins adéquats.

Pour conclure cette lettre, nous demandons des mises à jour régulières sur l'état d'avancement des négociations et des réponses à nos demandes d'information, pour nous permettre de mieux informer nos membres ainsi que de prendre et d'adopter les mesures appropriées en réponse à tout retrait de services sanctionnés par la loi à nos membres.

Cordialement,



Jean Guy Soulière
Président

Association nationale des retraités fédéraux